

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 18 novembre 2020

Présents : MMES. MM., NABETH P., BURETTE-POMMAY, DEGUEURCE, BENTOUHAMI, CHAMBOST, ROYER, MEUNIER-CŒUR, BERENGUER, MONCHAL, MOULIN, NABETH S., DUCHAMP-GARCIA, MARTINEZ, BEAUDOIN B., GRISON, GUILLOT, HENRY, MONDION, GERARDI, DESPORTES.

Absents : Mme BEAUDOIN C., pouvoir donné à M. BEAUDOIN B.  
M. GARCIA, pouvoir donné à Mme DUCHAMP-GARCIA  
Mme JOLY, pouvoir donné à Mme GUILLOT

Secrétaire de séance : Mme MEUNIER CŒUR Isabelle

**Le Maire informe l'assemblée que le conseil est enregistré.**

**Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.**

### Délibération

#### **Approbation du règlement intérieur du conseil municipal**

Après exposé du Maire, M. HENRY intervient en demandant la modification de l'article 34 du chapitre 6 en ce sens qu'aucune limite de l'espace d'expression n'appartenant pas à la majorité ne devrait figurer dans le règlement. Après en avoir débattu, le conseil, à l'unanimité accepte la modification et approuve le règlement intérieur du conseil municipal.

### **COMMISSION DE L'URBANISME**

#### Délibérations

#### **Délégation de signature expresse pour délivrer une autorisation de demande d'urbanisme déposée par un membre de la famille du Maire**

Après exposé du Maire, et après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de donner délégation de signature spécifique à Monsieur Christophe Burette-Pommay, Adjoint au Maire de Massieux pour la déclaration préalable DP 001 238 20 V0058, déposée le 21 octobre 2020 par Monsieur Julien NABETH pour la modification des façades Ouest (remplacement de trois fenêtres par des portes fenêtres) et Est (transformation de deux portes fenêtres et d'une fenêtre en baies-vitrées et remplacement d'une fenêtre en porte fenêtre) de la maison existante et pour le changement de couleur des volets extérieurs, sise 544 rue de la Rouette – 01600 Massieux.

#### **Le transfert de la compétence PLU à l'EPCI**

M. BURETTE-POMMAY annonce au conseil qu'il a reçu un mail de la CCDSV l'informant que la loi n°2020-1379 du 14/11/2020 dans son article 7 a confirmé que la date limite pour le transfert de la compétence PLU est décalée au 01/07/2021 et que les communes qui souhaitent délibérer devront le faire entre le 01/04/2021 et le 30/06/2021.

Après exposé de M. BURETTE-POMMAY, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reporter cette délibération.

M. GRISON précise que c'est un sujet important, il faut être prudent car lourd de conséquences notamment en matière de logement social.

Le Maire expose l'intérêt à garder notre indépendance afin de garder une certaine liberté dans la gestion de notre PLU.

M. GRISON précise que la minorité de blocage doit s'exprimer dans les 6 mois suivant l'installation des conseils communautaires. Cette loi repousse donc ce délai.

#### Informations

#### **Modification du PLU**

M. BURETTE-POMMAY informe le conseil qu'une première réunion avec la société Réalités a eu lieu le 10/11/2020 et que les grandes lignes ont été dressées. Une réunion de travail est programmée le 28/11/2020 avec les adjoints et les membres de la commission de l'urbanisme.

#### **Offre de rachat du terrain d'implantation d'une antenne TDF :**

M. BURETTE-POMMAY informe le conseil qu'une réponse négative a été envoyée à TDF et qu'il est envisagé de réétudier le montant du loyer à la fin du bail qui expire en 2024.

### **COMMISSION DE LA COMMUNICATION, DES ASSOCIATIONS, DES AFFAIRES SCOLAIRES, FAMILIALES ET SOCIALES, DES ÉLECTIONS**

#### Informations

- Compte-rendu du conseil d'école

Mme DEGUEURCE relate le déroulement du conseil d'école du 15/10/2020. L'effectif des élèves est de 260. Elle précise qu'il y a environ 15 PS de moins que l'année dernière. Les projets sont nombreux.

- Cantine

Mise en place de groupes, depuis début novembre, pour limiter le brassage des élèves comme indiqué dans le protocole sanitaire. Mme DEGUEURCE rappelle que le restaurant scolaire sert entre 195 et 200 repas par jour sur 3 services.

- Bulletin municipal

Mme DEGUEURCE indique qu'en raison de la crise sanitaire (associations sans réelle activité, entreprises au ralenti et parfois en difficultés financières), la parution du bulletin municipal est reportée à juin ou septembre.

- Bibliothèque

Mme DEGUEURCE informe le conseil de la mise en place d'un « click and collect » les samedis à compter du 21/11/2020.

- CCAS

Mme DEGUEURCE informe le conseil que les membres du CCAS contactent les personnes vulnérables sur la commune. Mme GUILLOT ajoute que c'est dans la continuité de ce qui existait lors du 1<sup>er</sup> confinement et qu'elle continue de s'occuper de faire les courses pour quelques personnes.

- Colis de Noël

Mme DEGUEURCE apporte des précisions concernant le choix du prestataire. Elle précise la problématique pour trouver une offre locale compte-tenu du nombre de colis et du coût trop important pour être supporté par le budget du CCAS. Elle lance un appel aux conseillers s'ils ont des contacts.

## **COMMISSION DE DE LA VOIRIE, DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES RÉSEAUX ET DES BATIMENTS**

### Informations

▪ M. BENTOUHAMI informe le conseil qu'un portillon sera installé à l'école (cheminement reliant le chemin du Petit Bois au chemin du Val de Saône) afin de désengorger l'entrée principale qui sera réservée uniquement à l'entrée des maternelles (GS).

▪ M. BENTOUHAMI informe le conseil qu'il a rencontré la sté CIRCET le 30/10/2020 qui a repris la gestion de la fibre pour le SIEA et que le délai annoncé pour que la commune soit entièrement fibrée est estimé à fin 2022. Cependant, il soulève la problématique de la route de Reyrieux qui relie notre commune à celle de Parcieux où un accord de cette commune est indispensable pour l'installation de la fibre dans ce secteur. Le retard s'explique par le changement de prestataire et le contexte sanitaire. M BENTOUHAMI précise qu'il faut définir l'implantation des armoires de distribution et installer des boîtes (1 pour 6 habitations) pour permettre aux fournisseurs d'accès de proposer des raccordements à la fibre aux habitants. Une communication auprès des habitants sera prévue prochainement.

Mme GUILLOT intervient en indiquant que tout avait été vu avec la sté SOGETREL pour l'implantation des armoires.

▪ Il signale au conseil qu'une intervention de l'ONF a été programmée pour établir un diagnostic sur les arbres situés le long du Grand Rieux (des tennis au centre équestre).

▪ Il rend compte au conseil de l'avancée des travaux sur le réseau d'assainissement sur la route de Civrieux (remplacement du gainage).

▪ Il informe le conseil qu'une rencontre avec TRAIT D'UNION est programmée le 02/12/2020 pour la présentation du projet modifié du réaménagement de la route de Reyrieux. Il avait été demandé la prise en compte de la suppression du mode doux, initialement prévu, en raison de l'arrivée du BHNS, qui en intègre un.

▪ Il informe le conseil de l'avancée de la salle municipale et il explique que à la suite de contrôles de VERITAS, il reste des questions techniques à éclaircir avec l'architecte, la rencontre est prévue le 23/11/2020.

## **COMMISSION DES FINANCES, FISCALITÉ, MARCHÉS PUBLICS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

▪ Renouvellement du contrat groupe d'assurance des risques statutaires à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la suite de négociation par le CDG de l'Ain.

Après exposé de Mme CHAMBOST, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération autorisant le Maire à signer le contrat groupe d'assurance des risques statutaires.

▪ Subvention exceptionnelle pour l'association du Centre Équestre

Mme CHAMBOST expose les difficultés financières du centre équestre dues au contexte sanitaire COVID'19. Le président demande à la commune une subvention exceptionnelle d'un montant de 900 Euros pour régler le fourrage nécessaire pour nourrir jusqu'à début janvier 2021 ses 14 chevaux.

Après en avoir débattu, le conseil approuve, à la majorité (22 voix pour et une abstention) la délibération.

Informations :

- Mme CHAMBOST rend compte des investissements engagés : achat du colombarium pour un montant de 8 334 € TTC et achat de tables et chaises pour les maternelles à la cantine pour un montant de 3 600 € TTC.
- Mme CHAMBOST informe le conseil de la mise en place d'un groupe projet au sein des commissions économiques et cadre de vie ayant pour but de faire un état de lieux de l'offre commerciale actuelle sur la commune et de définir les besoins et envies des masserots dans ce domaine en réalisant une enquête auprès de la population. Ce groupe de travail est composé de : Mme CHAMBOST, Mme MEUNIER CŒUR, Mme MONDION, Mme MONCHAL, Mme MARTINEZ, Mme DESPORTES, Mme DUCHAMP-GARCIA.

**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ, DU TRANSPORT, DES DÉPLACEMENTS ET DE LA MOBILITÉ**

Informations :

- M. ROYER informe le conseil d'une recrudescence de cambriolages sur la commune. Il indique qu'une communication est en cours sur le rappel des bonnes pratiques.
- Il rend compte au conseil de l'avancée du dossier concernant l'alarme en précisant que le litige avec la sté SCUTUM est résolu. Un arrangement a été trouvé et un changement des systèmes actuellement en place aura lieu progressivement dans tous nos locaux, seule la Mairie est déjà équipée.
- M. ROYER informe le conseil du retour à mi-temps de la policière municipale.

**COMMISSION DU CADRE DE VIE, DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DU PATRIMOINE, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS, DU CIMETIÈRE**

Informations :

- Mme MEUNIER CŒUR informe le conseil de l'acquisition validée et signée d'un colombarium au cimetière.
- Elle rend compte au conseil de l'avancée du fleurissement.
- Elle relate au conseil le projet en cours de la CCDSV d'un portail culturel commun dont le but serait d'offrir une réelle lisibilité à l'offre riche et diversifiée que nous avons sur le territoire mais dont nous n'avons pas forcément connaissance. Le site internet est en cours d'élaboration.
- Elle informe le conseil du renouvellement par la CCDSV du marché de la collecte et de la maintenance des déchetteries, au plus tard au 31/12/2021 (repoussé en raison du contexte sanitaire COVID'19).
- Elle signale que la Benne « Le Relais » sera enlevée prochainement par la CCDSV.

**DIVERS**

- Le Maire informe que la commune a mis à disposition un local pour les pharmaciennes de Massieux à partir du 23/11/2020. Elles y recevront, sur rendez-vous uniquement, des personnes pour un dépistage COVID'19.

- Mme GUILLOT, 1<sup>ère</sup> vice-présidente du Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône, rend compte au conseil de la réunion syndicale qui s'est tenu la 28/09/2020.
- M. BERENGUER et M. HENRY présentent succinctement un compte-rendu de la réunion du comité syndical du SIAH. Un bureau d'études sera nommé afin de recenser et régulariser dans chaque commune les ouvrages et aménagements qui relèvent du SIAH.
- Questions diverses :
  - Mme MONDION évoque la problématique du chemin des Varennes et demande si sa sécurisation est en cours. Le Maire lui répond qu'une réflexion est menée en lien avec le Maire de Parcieux, il évoque l'éventualité de la mise en place d'un feu tricolore au carrefour chemin des Varennes/route de la Genetière.
  - Le Maire échange également sur un réaménagement complet de la Genetière avec regroupement de la cantine et de l'école.
  - Le Maire informe le conseil qu'une réflexion sur l'aménagement de la Cure est en cours. Il donne la parole à Mme DESPORTES qui expose qu'elle s'est renseignée sur le programme « 1000 cafés » dont l'objectif est de développer le lien social et les services de proximité dans les communes de moins de 3 500 habitants. M. GRISON émet des réserves sur la fiabilité de cette activité sur notre commune notamment en raison de l'éloignement des voies de passage. Le Conseil décide qu'une étude de faisabilité auprès de « 1000 cafés » sera engagée.
- Le Maire indique au conseil l'annulation de la cérémonie des vœux en raison du contexte sanitaire.
- Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 13 janvier 2021.

La séance est levée à 22 h 20.